

« On doit encore réduire les dépenses publiques »

FINANCES Johan Van Overtveldt, ministre N-VA des Finances, estime qu'on devrait encore pouvoir réduire les dépenses de l'ordre de 30 milliards d'euros.

► Pour Johan Van Overtveldt (N-VA), la rage taxatoire reste très élevée en Belgique. ► Entendez : les nouvelles recettes fiscales, c'est fini. C'est du côté des dépenses publiques que des efforts doivent encore être faits.

ENTRETIEN

Calé dans son fauteuil, entouré de ses dossiers, le ministre des Finances est prêt. Serein, sûr de son fait, l'homme répond sans hésitation aux questions. Taxe comptes-titres, réforme de l'impôt des sociétés, l'entrée en Bourse de Belfius, le niveau de nos dépenses publiques...

La réforme de l'impôt des sociétés vient d'être entérinée...

... Et c'est une très bonne chose car la Belgique retrouve ainsi une bonne partie de sa compétitivité. Ce qui est nécessaire pour une petite économie ouverte comme la nôtre. Si on n'est pas compétitifs, toutes les autres mesures prises au niveau économique ne rapporteront pas grand-chose...

Deux points sont apparemment encore en discussion : l'amende en cas de contrôle fiscal et le minimum d'impôt (corbeille). Allez-vous assouplir ces deux mesures ? Je crois qu'on ne va plus rien changer. Je comprends que l'amende fiscale puisse embêter - ça pèse lourd -, mais on a déjà un peu assoupli. Et la corbeille, c'est la compensation du fait qu'on soit passé d'un taux d'imposition de 34 à 25 %.

Une question que nous relayons de Pieter Timmermans, administrateur délégué de la Fédération des entreprises de Belgique (FEB), rencontré il y a deux jours : pouvez-vous garantir que la réforme sera votée avant la fin de l'année ? Je vais faire tout ce qui est en mon pouvoir, mais il y a un processus parlementaire. Tout le monde sait que l'opposition peut jouer un rôle constructif... et destructif. Je ne peux donc pas donner de garan-

ties, mais j'ai quand même l'impression que les membres de l'opposition sont conscients du fait que le pays a vraiment besoin d'une telle réforme pour des raisons économiques. C'est encourageant...

On va donc finalement taxer le capital en Belgique...

Mais on le taxe déjà de manière considérable, avec ou sans taxe comptes-titres, qui va d'ailleurs bientôt nous revenir du Conseil d'Etat ! C'est pour moi une surprise continue que l'on qualifie la Belgique de paradis fiscal. Quand je jette un œil aux classements de l'OCDE, d'Eurostat, la Belgique figure toujours au sommet. Regardez ne serait-ce que le niveau de notre précompte mobilier, à 30 %...

Vous ne plaidez donc plus pour de nouvelles hausses...

Après l'entrée en vigueur de l'Isoc et la taxe comptes-titres, je plaide pour un statu quo fiscal. Je crois surtout qu'il faut s'orienter vers une baisse des dépenses, puisqu'on a fait le plein au niveau des recettes. Il faut donc œuvrer à faire baisser les dépenses publiques. On a déjà divisé en deux la hausse des dépenses de pensions dues au vieillissement de la population, mais vu les prévisions de dépenses de pensions et de sécurité sociale, il faut continuer à faire des efforts. Mais pour en revenir à la question sur la taxation des capitaux, on en a déjà assez, oui.

Est-ce qu'on ne pourrait pas vous reprocher que le taux de dépenses publiques est encore de 54 % du PIB ?

Ce taux a déjà diminué un peu, mais si je prends en considération la situation en Europe, il y a deux pays avec lesquels on peut se comparer en termes de structure et de développement : les Pays-Bas et l'Allemagne. Là, le ratio entre les dépenses publiques et le PIB est de 45 %. Cela veut donc dire qu'il y a un décalage - prenons une estimation prudente - de 7 % du PIB. C'est 30 milliards d'euros. Et je ne crois pas qu'on puisse dire que l'Allemagne et les Pays-Bas sortent de la période de Néandertal au ni-

veau des services. Leurs services sont très développés, notamment en matière de lutte contre la pauvreté. On a de notre côté un niveau très élevé, effectivement. Cela a à voir avec la complexité de notre niveau institutionnel, de nos structures. Mais pas que ça.

Comment fait-on alors pour diminuer le niveau de dépenses publiques, mais en retrouvant un peu d'oxygène pour réaliser les investissements publics dont la Belgique a cruellement besoin, à en croire les experts ?

On a déjà fait pas mal de choses au niveau des dépenses primaires, ce qui était d'ailleurs souligné dans le cadre du récent rapport de la Commission européenne. Au niveau de la sécurité sociale, il faut réfléchir plus avant et faire preuve de plus de sélectivité. Avec, évidemment, le plus d'attention possible pour ceux qui ont vraiment besoin d'aide, dans n'importe quel aspect de leur vie... Il faut continuer à les aider.

En matière de sélectivité, vous pensez à quoi ?

Je ne vais pas être spécifique là-dessus, sinon je déclenche une discussion qui doit d'abord se faire au niveau gouvernemental. Mais on ne peut pas nier qu'au niveau des dépenses publiques, on est à un niveau trop élevé. Quand on dit qu'on doit arriver à un niveau structurel d'assainissement des dépenses publiques, il faut s'orienter vers une baisse des dépenses...

Quand on lit votre note de politique générale, ça sent un peu la fin de parcours pour les deux ans qui restent, non ?

Il ne faut pas sous-estimer le travail qui reste encore à faire dans le cadre des mesures qui ont été prises, notamment dans le cadre de la réforme de l'impôt des sociétés. Il reste beaucoup de travail. La machinerie, ça prend du temps. Mais il y a quand même l'entrée en Bourse (IPO) de Belfius qui va bien nous occuper. Cette IPO doit être préparée de manière minutieuse.

C'est très important parce que l'argent va servir à faire baisser notre

taux d'endettement - une nécessité, on doit redescendre sous les 100 % du PIB ! - mais aussi parce que Belfius est un acteur important sur le marché bancaire. Il faudra donc bien réfléchir à l'impact que cela peut avoir. Il faudra aussi bien réfléchir aux conséquences sur l'économie en général. On va privatiser de manière partielle, jusqu'à 49 % maximum.

L'étape suivante ?

Ce n'est pas encore décidé, mais on doit être attentifs à ne pas alerter le marché de manière inopportune. Le pourcentage de privatisation sera certainement nettement inférieur à 49 %. ■

Propos recueillis par
FRANÇOIS MATHIEU

ÉMEUTES À BRUXELLES

« Rien à voir avec une attitude électoraliste »

Si les émeutes à Bruxelles le touchent ? Oui, incontestablement. Prudentissime, Johan Van Overtveldt sait qu'il avance en terrain miné, et cite Jan Jambon, ministre de l'Intérieur et N-VA lui aussi, non pas une, non pas deux, mais trois fois ! Histoire de bien faire comprendre qu'il ne compte pas prendre le moindre risque sur un sujet aussi délicat. Mais l'homme est manifestement touché par ce qui se passe à Bruxelles. Ce qui ne l'empêche pas, sur la forme, de balayer la critique des socialistes : « Rudi Vervoort estime que la N-VA est en campagne électorale ? Ah, je suis surpris alors, parce que je ne suis pas au courant des instructions électorales qui auraient été données par mon parti. Je suis pourtant membre du bureau de la N-VA et je participe à quelques cénacles où ces discussions ont lieu (rires). » Et sur le fond, par contre, le visage se crispe : « On peut imaginer beaucoup d'explications sur ce qui s'est passé, mais une explication n'est pas une justification. Ce qui s'est passé avec les jeunes dans le centre de Bruxelles est tout simplement inadmissible. » Le ministre ne badine pas avec les prétendues positions préélectorales de son parti : « J'entends qu'on nous attaque sur Anvers, mais quand le problème entre Turcs et Kurdes s'est produit là-bas, nous avons réagi et, à ma connaissance, le calme est revenu. J'attends que Bruxelles fasse de même. Il y a par deux fois eu des problèmes et c'est inacceptable. Il faut tout faire pour protéger les citoyens, comme l'a fort bien expliqué Jan Jambon. Et cela n'a rien à voir avec une attitude électoraliste. »

F.M.

ANALYSE

On attend le sprint final

Il va bien, le ministre, merci pour lui. « Un peu fatigué parce que c'est très prenant, mais quelle expérience ! » Une expérience de ministre qu'il jugerait encore plus positive et moins éreintante s'il n'y avait « ces unes de journaux désagréables à la moindre nouvelle négative alors que les bonnes nouvelles font l'objet d'entre-filets de trois lignes... ». Il faut dire que le « flou » entourant les mesures

« Van Overtveldt » lui colle aux basques... Combien de fois l'opposition n'a-t-elle pas pilonné les positions du ministre des Finances sur ces approximations budgétaires, le manque de transparence de certaines mesures comme la taxe Caïman et la taxe comptes-titres, dont on ne pourra jamais voir l'évolution précisément, puisque leurs rendements budgétaires seront intégrés dans le pot global des recettes fiscales. « Je ne noie pas le poisson, dit-il. J'ai depuis le début affirmé que cela prendrait du temps de cerner l'évolution de ces mesures. Et, en

outre, il y a un élément qu'on ne va jamais découvrir, c'est l'effet dissuasif que les mesures qu'on prend aura sur le comportement des contribuables. Et ça, c'est difficilement mesurable. » L'homme affiche une mine contrite. Mais, entre quatre yeux, peut-il franchement déjà esquisser le bilan de son action à la tête des Finances ? Personne ne lui contestera l'utile réforme de l'impôt des sociétés. Mais elle doit encore être entérinée. Et le diable est dans les détails, nous dit-on souvent dans les cénacles gouvernementaux... On ne pourra pas non plus reprocher au

ministre de l'avoir joué perso, lui qui a porté une taxe comptes-titres dont il ne voulait pas. Mais là aussi, on attend le deuxième avis du Conseil d'Etat. Rebelote avec l'allocation de mobilité et la taxe Caïman. Ça fait beaucoup, évidemment. Van Overtveldt en semble conscient, lui qui insiste beaucoup sur le « gros travail qu'il reste à faire dans la deuxième partie de son mandat ». On attend de lui, le fan de cyclisme, qu'il émerge de la mêlée au moment du sprint final. Il lui reste moins de deux ans pour le préparer...

F.M.

fraude fiscale « On est bien armés pour la lutte »

La Chambre a entériné la nuit dernière le rapport de la majorité sur les recommandations en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale suite aux travaux de la Commission Panama Papers. L'opposition torpille ce rapport, lequel serait trop flou, porteur d'interprétations trop larges, etc. Le rapport serait trop peu ambitieux... Votre avis ?

Il y a eu 25 réunions, et cent heures de travail réalisées dans le cadre de cette Commission. Je n'y étais pas présent par manque de temps, mais j'étais là pour le vote et j'ai aussi entendu les remarques formulées par Ahmed Laaouej (PS), George Gilkinet (Ecolo) et Peter Van Velthoven (SP.A) essentiellement. Désolé, mais quand on lit le rapport, il y a pas mal de choses intéressantes dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale et, comme je l'ai indiqué en plénière la semaine passée, on va tout faire pour traduire les éléments les plus importants dans des textes de loi. On va le plus rapidement possible intégrer les principales recommandations dans l'arsenal de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.

Ce qu'on reproche surtout au rapport, c'est de ne pas contenir de garanties en termes de moyens d'appliquer l'arsenal législatif...

Si c'était vraiment le cas, comment expliquer que l'année 2016 ait été une année record en matière de lutte contre la fraude avec 250 millions d'euros encaissés ?

Mais c'est très en deçà des estimations de fraude, qui oscillent entre 4 et 6 % du PIB (quelques milliards donc) pour les estimations les plus réalistes...

Pourquoi les parlementaires socialistes ne se sont-ils pas prononcés là-dessus quand ils étaient au gouvernement ?

John Crombez, ancien secrétaire d'Etat à la Lutte contre la fraude fiscale et sociale (SP.A), évoque un montant de 1,9 milliard il y a quelques années...

Il parle de « claims », d'un montant annoncé, mais ce n'est pas le montant encaissé. La différence peut être importante. On a eu, je le répète, une année record en 2016 : 2.500 dossiers ont été ouverts. Premier record. On a enrôlé pour 1,8 milliard sur l'année. Autre record. Et on a véritablement encaissé 255 millions d'euros, troisième record. Quand on me dit qu'il n'y a pas assez de moyens pour lutter contre la fraude fiscale, il faut qu'on m'explique pour

quoi, alors. Ce sont ces trois paramètres principaux qui témoignent de l'intensité de la lutte contre la fraude fiscale sous notre gouvernement. Je ne suis viscéralement pas d'accord avec ceux qui affirment qu'on n'en fait pas assez. On fait ce qu'on peut avec les moyens qui sont à notre disposition. Et puis peu importe ce que dit l'opposition, les effectifs de l'ISI ont été relevés de cent unités...

Mais en termes nets, l'ISI n'a pas cent personnes de plus...

Non, mais les cent engagés sont là, sont formés, même s'il faut tenir compte de la réduction des effectifs due aux départs naturels ou à la retraite. Je constate que même Frank Philippen, le patron de l'ISI (Inspection spéciale des impôts, NDLR), ne réclame pas de moyens supplémentaires. Je rappelle tout de même aussi que durant l'été, le gouvernement s'est prononcé en faveur du remplacement de toute personne qui partait, dans un rapport de 1 pour 1, donc. Cela en combinaison avec les investissements en « data mining », « big data analysis », qui permettent de meilleurs croisements de données, je pense qu'on est bien armés pour bien lutter contre la fraude.

En interne, au niveau du fonctionnement, on dit tout de même que ce n'est pas optimal. Il n'y a par exemple pas de pôle « grandes entreprises » au sein du fisc. Or, dans les Paradise Papers et autres scandales financiers, ce sont surtout les multinationales qui profitent des failles de notre système financier...

Ce qui est important ici, ce sont les prix de transfert. C'est sur ce point (qui touche aux activités et prix réalisés par les grandes sociétés et leurs filiales dans différentes régions, NDLR) qu'il faut agir au niveau international. Or, il y a une entité au niveau du fisc belge qui s'occupe de cela. Il est trop facile de dire qu'il faut s'attaquer aux grandes entreprises. Non, il faut éliminer les mécanismes qui sont à l'origine de certaines échappatoires fiscales. Et sur ce point, on ne reste pas sans rien faire. C'est même au cœur de toutes les discussions internationales, dans le cadre d'accords avec l'OCDE et dans le cadre des travaux de la Commission européenne. Je comprends qu'on puisse être frustré, mais c'est un processus continu. Est-ce que le système est optimal ? Non. Est-ce qu'on est sur la bonne voie pour utiliser l'arsenal législatif pour lutter contre la fraude ? Oui.

Mark Rutte, Premier ministre des Pays-Bas, disait en début de semaine que la Belgique ne se portait pas très bien et avait peu de multinationales pour justifier la mesure de suppression de la taxation des dividendes notamment. Est-ce que cette re-

marque n'est pas révélatrice d'un contexte de concurrence fiscale qui nivelle par le bas les budgets des Etats européens, et est une porte à l'évasion fiscale ?

On est bons voisins et, entre voisins, on ne se parle pas comme ça, d'autant que c'est faux. Il s'est d'ailleurs excusé. Umicore, Solvay, Bekaert et UCB, pour ne prendre que ces exemples, sont des sociétés aux technologies uniques au monde et de taille appréciable. Quant à la concurrence fiscale, c'est une thématique sur laquelle on réfléchit beaucoup au sein de l'Ecofin. J'ai une attitude particulière en Belgique, en ce sens que je crois qu'économiquement parlant, il y a des avantages d'échelle pour des pays comme l'Allemagne et la France par rapport à des petits pays comme le nôtre. Ce que je veux dire, c'est que comme nous n'avons plus l'arme de la monnaie (pour dévaluer), comme les taux d'intérêt sont régis par la Banque centrale européenne (BCE), les petits pays ont moins d'outils pour mener une politique économique. Ce qui explique les tensions entre petits et grands, et le fait qu'on puisse être plus agressifs en la matière pour compenser ces désavantages...

On parle de fonds compensatoires dans ce cas-là, si on devait harmoniser davantage les politiques fiscales et économiques...

Non, je ne suis pas pour ces fonds compensatoires, je suis en faveur d'une harmonisation fiscale, au niveau de la définition de la base taxable. Qu'on parle tous de la même chose, en somme. Mais au niveau des tarifs d'imposition, il faut être très prudents. Avec un taux à 25 %, la Belgique est loin d'être parmi les pays avec le taux d'imposition des sociétés le plus bas en Europe, mais on a gagné en attractivité. Et c'est le plus important. Quand on parle de compétitivité, j'ai habitude de dire que ce n'est pas tout, mais presque tout. Ce taux « Isoc » est suffisant, je pense, pour nous passer d'éventuels fonds compensatoires européens, d'autant que la Belgique a d'autres atouts à faire valoir, comme sa location, sa main-d'œuvre qualifiée, etc. ■

Propos recueillis par
F.M.